

Image not found or type unknown



Victime d'une agression que faire pour être indemnisé?

Par **singer91**, le **23/02/2009** à **17:39**

J'ai été victime d'une agression je me suis fait casser deux dents et il m'a aussi ouvert ma lèvre supérieure j'en ai eu 7 points de suture l'agresseur c'est moi qui ai attrapé et je suis parti porter plainte j'ai envie de me faire refaire mes dents le plus vite possible sans déboursier trop d'argent malheureusement cette intervention coûte très cher et je n'ai pas de mutuelle quelle procédure faire pour pouvoir être entièrement pris en charge? MERCI à tous ceux qui pourront répondre à ma question

Par **citoyenalpha**, le **24/02/2009** à **17:51**

Bonjour

A défaut de mutuelle saisissez la CIVI de votre lieu de domicile.

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2313.xhtml>

Restant à votre disposition